

COMMUNE de MARVAL

(Haute-Vienne)

DECISION N° 6-2025

en date du 30 janvier 2025

portant sur des travaux de couverture et de nettoyage de toiture

Le Maire de la Commune de MARVAL (Haute-Vienne),

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal N° 14-2020 en date du 10 juillet 2020 portant sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

DECIDE

Article 1 – de retenir l'offre de l'entreprise Eric ROUSSEAU pour des travaux de réparation et d'entretien de toiture sur un bien situé 108 Le Bourg dans le cadre d'un protocole transactionnel entre la propriétaire de ce bien et la commune au prix hors taxes de 479.35 euros.

Article 2 – La présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du C.G.C.T.

A Marval, le 30 janvier 2025

Pierre HACHIN
Maire

